



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DES-LACS**

AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, que :

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe de la municipalité, pour l'année 2024, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le lundi 9 juin 2025 à 19h30 au Centre communautaire, situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs, province de Québec, J0R 1B0.

Donné à Sainte-Anne-des-Lacs, ce 3 juin 2025.

Anne-Claire Robert
Directrice générale et greffière-trésorière